

Google arrive à la DGFIP !

Le foncier innovant, présenté lors du GT du 16 novembre 2020, est, un nouvel outil destiné à «aider» les géomètres dans la détection des éléments à enjeux fiscaux nécessitant des déplacements sur le terrain. Il est parti du constat que la mise à jour de la fiscalité locale ne peut pas se faire uniquement à l'occasion de tournées chronophages.

Plusieurs questions ont été posées par les syndicats CGT et SOLIDAIRES

Que va faire exactement Google au sein du foncier innovant ? Quelles sont les assurances de la DGFIP que Google n'utilisera pas les données à d'autres fins que celles pour lesquelles il est missionné ? La CNIL sera-t-elle associée?

Comme pour toute nouvelle mission informatique, la CNIL est bien entendu au courant des suivis du foncier innovant pour protéger les informations de la DGFIP.

Les explications de la venue de Google dans cette nouvelle mission de la DGFIP sont simples aux yeux de l'administration : Google est là pour créer un logiciel de détection automatique de bâtis et piscines sur les photos récoltées auparavant à l'IGN. Leur mission durera de 4 à 6 mois, le SDNC et Cap Gémini traiteront le logiciel. Google assurera juste un service après vente si un problème avec le logiciel apparaissait.

La direction assure qu'ils n'auront à aucun moment accès aux données cadastrales, juste le traitement des images.

Nous avons quand même demandé pourquoi Google intervient et non plus Accenture qui avait très bien avancé. La réponse de la direction a été claire, c'est la DG qui a pris les devants et écarté Accenture. A priori pour un problème d'accès au logiciel qu'Accenture aurait refusé dans les débuts pour être le seul maître à bord (fonctionnement dit « en boîte noire », voir le compte rendu de la CGT). De plus une histoire de couche sur les plans qui ne serait pas gérée à la façon DGFIP. Ça n'aurait pas plu à la DG qui a demandé à Google d'intervenir, car l'opérateur cédera tous les droits du logiciel à la DGFIP.

☛ **Google a-t-il un cahier des charges ? Si oui, pourrions-nous en avoir connaissance ? Et comment les entreprises ont-elles été sélectionnées ?**

La direction n'a pas confirmé que Google avait un cahier des charges. Par contre elle nous a expliqué qu'ils intervenaient en tant que sous-traitant de Cap Gémini... Donc, aucune façon pour nous d'avoir des réponses sur ce qui se passera entre Google et Cap Gémini...

☛ **Que va faire Cap Gémini au sein du foncier innovant ?**

Seul Cap Gémini sera maître à bord de l'IA et gèrera les données cadastrales et les croisements de données entre l'ascc, majic, etc...

Auront-ils accès aux données de la DGFIP ??

Non les données seront anonymisées !!!

Mais comment anonymiser des données cadastrales tirées de majic, lascot... encore plus du nouveau système qui va être mis en place sur les valeurs locatives...

Une vingtaine d'agents seront présents pour le lancement du foncier innovant entre Cap Gémini et les bureaux GF, pour les travaux métier.

Le reste des données, sera traité à Noisy le grand.

Tous les travaux seront chapeautés par GF3A.

Estimation du temps sur le site du SDNC de Cap Gémini : environ deux ans.

Le service a été inauguré le jeudi 4 mars 2021 par la direction et le bureau GF au complet. L'expérimentation commencera durant le premier semestre 2021.

Quelques départements seront en test : Alpes Maritimes, Ardèche, Bouches du Rhône, Maine et Loire, et d'autres...

Une nouvelle plate-forme de service foncier sera créée dans le courant de l'année pour gérer gmbi, foncier innovant etc.

Tout sera centralisé dans un même service. Nous n'avons pas eu plus d'information pour l'instant.

☛ **Quel rôle exact va avoir le SDNC et à quel moment doit-il intervenir?**

Le SDNC va s'occuper de la partie métier en collaboration avec le service photogrammétrie, il va aider Google à mettre en place son logiciel sur plusieurs points stratégiques.

☛ **Que va faire l'IGN si Google et Cap Gémini s'occupent de la partie technique du foncier innovant ?**

C'est un peu flou, pour l'instant l'IGN n'est toujours pas associé à ce projet, donc le sujet n'est pas d'actualité.

S'il devait y participer les informations une fois traitées par Google, le SDNC et Cap Gémini seraient envoyées à l'IGN pour qu'il les incorpore sur une plate forme qui sera ouverte à tous.

Pourquoi l'IGN serait-il missionné alors que cela peut être fait à la DGFIP, d'autant plus qu'un service qui va tout gérer est sur le point d'être créé d'ici la fin de l'année ?

☛ **Combien va coûter à l'administration le projet foncier innovant avec Google et Cap Gémini ?**

12 000 000 euros plus les salaires des agents du SDNC qui y sont associés.

☛ **Qu'en est-il du problème de géo-référencement ?**

La direction se rend bien compte de ce problème, que pour l'instant aucune IA n'a réussi à résoudre.

Nous insistons sur l'importance de ce géo-référencement.

☛ **Quel rôle peuvent jouer ou vont jouer au sein du pôle foncier innovant les services de photogrammétries ?**

Les ateliers de photogrammétrie du SDNC et des ateliers photo de Marseille vont se positionner sur le report au plan.

Mais quand les solutions seront trouvées, quel est le devenir de ces ateliers ? La direction nous explique qu'il

reste encore du remaniement et qu'on aura toujours besoin de ces services pour contrôler et vérifier les feuilles.

☛ **Que vont devenir et quelles vont être les nouvelles missions des géomètres (BNIC) au sein du pôle foncier une fois l'IA intégrée dans le foncier ?**

La direction ne nous annonce aucun changement car il y aura toujours des déplacements sur le terrain pour le parcellaire.

Ils seront aussi associés au développement du logiciel créé par Google pour leur technicité dans ce domaine.

☛ **Les agents du SDNC pourront-ils se porter volontaires pour participer à ce projet foncier innovant? Un B du SDNC déjà en poste peut-il postuler ?**

Oui pour les ateliers photo et BNIC, mais dans un premier temps pas de possibilités tant que le projet est en mode lancement.

Le personnel sera toujours nécessaire, même avec l'IA, pour vérifier.

☛ **Pourquoi maintenir la construction de la tour Nadin (nouveau bâtiment en construction au fond de la cour du SDNC) ? Que deviendront les locaux initialement rénovés ?**

Deux raisons pour la direction :

- 1 Se séparer d'un bâtiment amianté qui est au fond de la cour du SDNC ;
- 2 Un logement plus pérenne des agents pour le foncier innovant pour l'usine digitale.

L'ancien co-working financé par GF sera redistribué à d'autres services du SDNC.

Les travaux devraient commencer courant 2021 et seront pilotés par SPIB.

☛ **Quel est le coût de l'expérimentation avec Accenture ?**

Les 3 années d'expérimentation du logiciel de détection de bâti et piscine ont coûté 550 000 euros pour le SDNC, plus 250 000 aux services centraux.

☛ **Va-t-il y avoir un renfort en personnel au service RH/ RB ; marchés, formation, informatique ?**

Une personne est arrivée, mais la direction ne ferme pas la porte si le besoin s'en ressent. Les syndicats ont alerté la direction qu'on espère ne pas revivre ce qu'il s'est passé quand le SDNC a récupéré les BNIC et les BNIPF que nous avons eu du mal à gérer par manque de personnel.

La direction va réunir les OS quand le projet sera bien lancé pour la suite de nos questionnements.